



Rapport de la Commission financière

Comptes 2018

(du 11 avril 2019)

au Conseil général

de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Composition de la Commission

Pour le PS:	M. Oguzhan Can M. Pascal Bühler Mme Silvia Locatelli M. Patrick Jobin	
Pour le PLR:	M. Daniel Surdez M. Christophe Ummel M. Alain Vaucher M. Cédric Haldimann	président
Pour le POP:	M. Julien Gressot M. Karim Boukhris M. Nathan Erard	
Pour l'UDC:	M. Marc Schafroth M. Hughes Chantraine	vice-président
Pour Les Verts:	Mme Monique Erard M. Sven Erard	rapporteure

Composition du Conseil communal

Mme Katia Babey, présidente, directrice du dicastère de la jeunesse, des affaires sociales, des sports et de la santé (DJASS).

M. Théo Bregnard, vice-président, directeur du dicastère de l'instruction publique, de la culture et de l'intégration (DICI).

Mme Sylvia Morel, directrice du dicastère des finances, de l'économie et des ressources humaines (DFER).

M. Marc Arlettaz, directeur du dicastère de la sécurité, des espaces publics et des énergies (DSEPE).

M. Théo Huguenin-Elie, directeur du dicastère de l'urbanisme, des bâtiments et des relations extérieures (DUBRE).

Monsieur le président,
Mesdames les conseillères générales,
Messieurs les conseillers généraux,

Un seul changement est à signaler au sein des commissaires. Il s'agit de M. Hughes Chantraine (UDC) qui remplace M. Thierry Brechbühler.

Les sous-commissions financières des dicastères communaux se sont réunies les 18, 19 et 21 mars 2019. Des « rocades » entre commissaires ont été rendues possibles du fait de l'annonce précoce des dates retenues et de la « pluralité » des jours concernés. Cela a permis une participation maximale grâce à la suppléance ainsi organisée entre membres de la Commission financière.

La Commission financière s'est réunie en plénum à deux reprises pour traiter des comptes 2018, soit le 27 mars 2019 et le 11 avril 2019.

Le Conseil communal a participé in corpore aux séances en compagnie de Mme Sylvène Aeschlimann, cheffe du service des finances.

M. Pascal Bühler était excusé le 27 mars et M. Marc Schafroth le 11 avril. M. Daniel Surdez était quant à lui excusé pour les deux séances.

La séance du 27 mars 2019 a été consacrée à la présentation des comptes 2018 et celle du 11 avril, principalement, à l'adoption des divers rapports (sous-commissions et Commission financière), à l'approbation des comptes 2018 ainsi qu'à la lecture des prises de position des représentants de chaque groupe politique. Lors de cette seconde séance, le Conseil communal a explicité plus en détail les décisions prises concernant la dissolution de la provision pour prévoyance.ne et a répondu aux autres questions encore pendantes.

Présentation générale des comptes 2018

La présentation des comptes telle qu'adoptée par le Conseil communal vise à clairement identifier le résultat économique de la Ville, respectivement le résultat structurel, et à les présenter avec précision en l'absence de tout élément inhabituel ou extraordinaire. Cela permet de coller à la réalité, avec clarté et transparence.

Le budget 2018 prévoyait un déficit de 15,2 millions ramené à 5,2 millions par le biais d'un prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle.

Le résultat économique des comptes 2018, avant prise en compte des éléments extraordinaires, présente un déficit économique de CHF 11'640'348.–.

Le résultat de l'exercice, suite à l'enregistrement de diverses opérations exceptionnelles, présente au final un déficit de CHF 2'143'648.– sans prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle.

Des variations « extraordinaires » en cours d'exercice tant dans les produits que dans les charges expliquent ce décalage entre budget et comptes. Le caractère unique de ces événements implique de tenir compte du « déficit économique » 2018 et non pas du résultat « final » de l'exercice pour jauger de la situation économique de notre cité.

Le résultat « final » des comptes 2018 présente un excédent de charges de 2,1 millions, soit une amélioration du déficit « économique » de 9,5 millions. Cela s'explique par les variations suivantes :

Comptes 2018, résultat économique :	CHF 11,6 millions de déficit
Comptes 2018, résultat final :	CHF 2,1 millions de déficit
Ecart :	CHF 9.5 millions (amélioration)

Réévaluation de la participation VITEOS :	CHF 6,3 millions
Amnistie fiscale :	CHF 1,8 million
Bénéfice sur ventes de terrains et immeubles :	CHF 1,4 million
Amélioration du déficit :	CHF 9,5 millions

Le déficit économique s'améliore quant à lui de 5,8 millions entre le budget 2018 et les comptes 2018. Ceci est dû aux variations suivantes :

Amélioration (+)/ Dégradations (-)

Frais de déneigement		+ 0,8 mio
Intérêts passifs		+ 0,8 mio
Facture sociale		+ 0,7 mio
Recettes fiscales (sans l'amnistie)		+ 1,9 mio
Dédommagements collectivités publiques		+ 0,9 mio
Travaux gros entretien	- 0,7 mio	} + 0,1 mio
Fonds à vocation énergétique	+ 0,5 mio	
Réévaluation patrimoine financier	+ 0,3 mio	
Amendes et taxes sécurité publique		- 0,7 mio
Dividende supplémentaire Viteos SA		+ 0,8 mio
Péréquation financière		+ 0,4 mio
Divers		+ 0,1 mio
Diminution déficit		+ 5,8 mios

Par rapport aux comptes 2017, la légère amélioration de 0,8 million est à relever et elle s'explique par une légère augmentation des recettes fiscales (+ 0,8 mio), deux demi-hivers relativement cléments (frais de déneigement en baisse, amélioration de 1,4 mio) et une augmentation de la péréquation financière (0,4 mio) ; davantage de travaux de gros entretien (-0,5 mio), lesquels sont toutefois compensés par le fonds à vocation énergétique (+0,5 mio), une augmentation des intérêts passifs (-0,6 mio) et des divers (-1,2 mio).

Fiscalité

L'évolution de la fiscalité entre les comptes 2017 et les comptes 2018 est en légère amélioration, de 0,4 million. La tendance est à la hausse mais cela n'est pas très conséquent !

La fiscalité des personnes physiques est en recul de 0,7 million entre les comptes 2018 et les comptes 2017, cela malgré la hausse des impôts sur le revenu et la fortune, ainsi que l'amnistie fiscale et des gains à la loterie, qui sont exceptionnels ; la reprise d'un point d'impôt par l'Etat, la baisse

des impôts à la source ainsi que celui des frontaliers viennent faire pencher la balance à la baisse.

Les recettes fiscales des personnes morales s'améliorent de 0,9 million et l'impôt foncier rapporte 0,2 million de plus qu'en 2017.

Les variations entre budget et comptes 2018 se montent à 3.7 millions.

Cela s'explique pour les personnes physiques par la reprise d'un point d'impôt par l'Etat (-1 mio), ainsi que par la baisse des impôts sur le revenu et la fortune (-1 mio) et de l'impôt à la source (-0,4 mio). Les derniers effets de l'amnistie fiscale et des gains à la loterie (+2,8 mios), l'impôt des frontaliers (+0.5 mios) et quelques éléments divers (+0,1 mio) contrebalancent cela pour un boni de 1 million.

Les personnes morales augmentent leur contribution de 2.3 millions et l'impôt foncier a rapporté 0.4 million de plus que prévu.

Effectifs (en Emploi Plein Temps EPT)

Par rapport à 2017, l'effectif est en augmentation de 2,37 EPT.

Par rapport au budget 2018, 11,96 EPT n'ont pas été pourvus.

Cela s'explique principalement par la difficulté de recrutement dans certains secteurs et par une diminution du nombre d'élèves, donc d'enseignants.

Les 970,40 EPT que la Ville comptabilise à fin 2018 représentent environ 900 personnes relevant de l'échelle communale et près de 500 personnes enseignantes.

Investissements

Les investissements soumis au frein à l'endettement budgétés à 11,6 millions sont inférieurs de 1,3 million. Ceux non-soumis au frein à l'endettement, budgétés à 12,6 millions sont inférieurs de 8,9 millions et se montent à 3,7 millions.

La Commission s'est inquiétée de la non-réalisation de plusieurs projets initialement prévus, qui s'explique notamment par le report de certains d'entre eux.

La charge d'amortissements pour les années à venir sera ainsi réduite.

L'endettement augmente de 20 millions en lien avec le déficit économique et l'encaissement en janvier 2019 seulement d'une somme de 12,5 millions qui correspond à la rétrocession de l'impôt des frontaliers 2017. Le montant de la dette au 31 décembre 2018 est de 415 millions.

Provision prévoyance.ne

Cette provision doit être dissoute selon le Département des finances du canton.

Le montant dû au 3 janvier 2019 (16,7 mios) sera provisionné comme le font toutes les autres communes.

Pour le solde de 65 millions, un transfert de 30 millions sera effectué à la réserve de réévaluation du PA et un transfert de 35 millions à l'excédent du bilan.

Prises de positions des représentants des groupes

Préavis du groupe PS

Comme en 2017, les opérations extraordinaires des comptes 2018 n'occultent pas le déficit opérationnel même s'il se réduit grâce à la maîtrise des finances du Conseil communal et de ses services, mais également aux sacrifices importants consentis par les collaborateurs de la Ville et de sa population. Ces sacrifices ne sont cependant pas sans conséquences, et les efforts importants demandés au personnel communal nous font craindre l'épuisement et la recrudescence d'absences de longue durée. Il est essentiel d'y rester très attentifs. Le groupe socialiste remercie l'ensemble de l'administration pour ses efforts.

Notre prise de position sur les comptes 2017 rappelait que notre ville ne retrouverait pas l'équilibre sans une répartition plus équitable des richesses au sein du canton et une augmentation de ses ressources par des actions concrètes visant à la faire rayonner. Ce constat reste pleinement valable.

Nous comptons notamment sur les réformes cantonales, en particulier de la péréquation intercommunale, pour inverser la tendance des flux financiers au sein du canton et réduire notre déficit. Grâce à l'excellent

travail d'une partie de nos députés, le projet cantonal a été amendé et le résultat desdites réformes est moins mauvais que prévu. Non seulement les dégâts ont été limités, mais le dossier n'est pas clos et le futur chantier de la péréquation des charges géo-topographiques laisse entrevoir l'avenir avec un certain optimisme.

Préavis du groupe PLR

Les commissaires PLR recommandent l'acceptation des comptes 2018. Ils saluent la rigueur du Conseil communal et des différents services communaux dans le respect d'un budget serré, mais qui se doit de l'être. La situation reste critique et préoccupante, les efforts doivent donc être poursuivis sans relâche par nos autorités. En effet, le déficit économique est toujours très important. Aujourd'hui, seules de nouvelles recettes pourraient le faire diminuer. Pour ce faire, il faudra tendre à une augmentation des résidents. Un potentiel d'accroissement de notre assiette fiscale est bien réel par le biais des personnes physiques, sans toutefois devoir augmenter le coefficient d'impôt. Les commissaires PLR souhaitent relever, avec reconnaissance, la transparence dont fait preuve le Conseil communal dans sa gestion financière. Cela permet notamment d'éviter de naviguer à vue dans une situation déjà précaire. Du côté des investissements, ceux soumis au mécanisme de maîtrise des finances ont pu être accomplis, ce que nous saluons et soutiendrons à l'avenir. Le dynamisme économique d'une Ville passe également par ses investissements propres.

Préavis du groupe POP

Les commissaires POP proposent d'accepter les comptes 2018 tels qu'ils ont été présentés.

Ces derniers bouclent à nouveau avec un déficit moins important que prévu, quelle que soit sa définition. Ceci devient un phénomène récurrent puisque tant le résultat dit économique que celui établi selon les standards de MCH2 s'améliorent par rapport au budget et aux comptes précédents.

Les commissaires POP, s'ils se réjouissent de ce résultat, tiennent à signaler que la Ville est toujours dans une période de manque de ressources et que cette situation perdure malgré les efforts consentis depuis 2015 : réductions des prestations et soutiens à la population, mise sous pression des services et du personnel, et volume d'investissements

très en-dessous du nécessaire. Il s'agit d'une stratégie de crise qui n'est pas viable à long terme et dont il faudra sortir. La situation du personnel de la Ville avec une augmentation année après année des arrêts de travail inquiète particulièrement les commissaires POP.

Il est donc primordial que la Ville sorte rapidement de cette logique de crise même si les nouvelles nous arrivant des autorités cantonales ne sont pas là pour nous rassurer.

Préavis du groupe UDC

Les représentants du groupe UDC au Conseil général ont reçu ces comptes 2018 avec une certaine satisfaction. Non que le résultat soit bon, un déficit structurel et économique de 11,6 millions ne peut réjouir personne, mais parce que le Conseil communal travaille correctement et réussit à baisser les charges.

Les comptes 2018 de la Ville sont encore beaucoup trop dépendants de recettes aléatoires comme le dividende Viteos ou les amendes et taxes de sécurité publique, autant que de charges variables comme le déneigement, le taux des intérêts passifs ou la facture sociale. Mais dans l'ensemble, avec une fiscalité encore timide en période de bonne conjoncture, les efforts fournis par l'ensemble des services de l'administration, acceptés par la population, portent des fruits, maigres, mais prometteurs.

Préavis du groupe Les Verts

Année après année, l'ensemble des services et le personnel cherchent et trouvent des solutions pour limiter les dépenses. Malgré tout, le déficit économique 2018, en amélioration de 0,8 million par rapport à l'an dernier et de 5,8 millions par rapport au budget, se monte tout de même encore à 11,6 millions. Des opérations « one-shot » le réduisent à 2,1 millions et nous évitent ainsi de prélever dans la réserve de politique conjoncturelle. Tant mieux !

Si les recettes fiscales augmentent quelque peu, une fois retiré ce qui provient de l'amnistie fiscale et des gains en loterie, le sursaut n'est pas encore très convaincant !

Comme déjà dit à de nombreuses reprises, la Ville n'a pas vraiment de problème au niveau des dépenses qui sont maîtrisées mais un sérieux

problème de recettes. Il est temps d'avancer sur les projets en cours et d'en envisager des nouveaux.

Les opportunités de faire des économies par restructuration et rationalisation semblent être saisies à tous les niveaux. Les réformes commencent à porter leurs fruits ! Attention à ne pas aller trop loin non plus, certaines économies pouvant à terme nous coûter très cher !

Ces comptes reflètent la manière très professionnelle dont le personnel accomplit sa mission au service de la population de manière rigoureuse et consciencieuse dans les limites des moyens tant humains que financiers qui lui sont alloués.

Les représentants verts à la Commission financière accepteront donc les comptes 2018.

Adoption des rapports des sous-commissions

Les sous-commissions se sont réunies les 18, 19 et 21 mars 2019. La Commission a passé en revue les différents rapports qui ne soulèvent pas de questions particulières lors de sa séance du 11 avril 2019.

Les rapports sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

Adoption du rapport de la Commission financière

Le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents.

Approbation des comptes 2018

Les comptes 2018 tels que présentés par le Conseil communal sont acceptés à l'unanimité des membres présents.

Remerciements

La Commission financière adresse ses remerciements au Conseil communal ainsi qu'au personnel du secrétariat du Dicastère des finances pour la rédaction des procès-verbaux de séances ainsi que pour la logistique contribuant au bon déroulement des séances de la Commission.

Nos remerciements vont également et spécialement à toutes les personnes rencontrées durant nos travaux, en particulier la cheffe du Service des finances et son équipe.

La Commission financière remercie finalement l'ensemble des employé-e-s de tous les services pour le professionnalisme dont il fait preuve au quotidien malgré les difficultés financières de notre commune.

Pour la Commission financière
Monique Erard
Rapporteure